



Ligue Francophone de Football en Salle



A.B.F.S. - Reconnue par le C.O.B. - a.s.b.l.

Secrétariat Provincial :
DESSIMEON PATRICE
Rue des 4 D'Gins, 35
6540 Lobbes
Tél : 071/591.018
Fax : 071/592.650
abfs.hainaut@busmail.net

P.V. de la réunion du comité exécutif du 23/09/2009

Présents : MM. Thibaut J-P., Porteman F., Duca G., Spitaels J-C., Wallemme C., Durieux E.
Jadin A

Représentant de la CPA : M. Mayard L.

Secrétaire provincial : M. Dessiméon P.

1. Mot du doyen de comité

Monsieur Porteman prend la parole pour souhaiter la bienvenue au nouveau président et lui dire bonne chance dans sa tâche de rassembleur afin de remettre de la convivialité au sein de ce comité et de la province en général.

Le président, M. Duca remercie M. Porteman pour ses agréables paroles.

2. Approbation du PV du 25/08/2009

Concernant la cellule espoirs : il convient de changer pour M. Bourquin le terme SCRUTATEUR par RAPPORTEUR.

3. Secrétariat

Il y a lieu pour la fin de saison de faire diffuser dans les journaux et autres média (TV locale,...) de l'information pour notre football en salle et de réfléchir avec la Ligue aux moyens de promouvoir notre sport via ces même médias.

Le secrétaire se chargera des différents contacts.

Le secrétaire présente la carte de « double affectation » ; outre les modifications à apporter (Saison en cours, et spécification de la catégorie) la carte est adoptée et sera mise en service immédiatement. Elle sera présentée à l'arbitre en même temps que le listing du club qui a affecté le membre.

Le secrétaire fait lecture du courrier de M. DE FILIPIS envoyé au conseil de Ligue. La Province n'ayant aucune information sur le sujet s'en remet au CL pour suite voulue.

Il est signalé que la comptabilisation des cartes jaunes se fera au secrétariat, et que le joueur qui a reçu sa troisième carte jaune est automatiquement suspendu le match suivant au calendrier officiel original. Les clubs doivent vérifier à ne pas faire jouer le suspendu pour abus de carte jaune au match précité ; aucune information ne sera envoyée au joueur en défaut ni au club par le secrétariat. En cas de faute du club, la sanction de FF et d'amende est automatique. Un encart est publié dans le FESM à cette fin.

Il est envisagé de porter la suspension pour abus de cartes après la deuxième carte reçue et ce pour s'aligner sur les autres provinces et le national à partir de la saison 2010 / 2011.

Il est demandé aux membres du CEP de réfléchir à la création d'un règlement provincial qui sera à soumettre au vote lors de l'AG de fin de saison aux clubs.

4. Commission des jeunes

Afin d'alléger le travail de M. Jadin, tout l'administratif de la commission sera fait au secrétariat provincial : les modifications et décalages de match, l'envoi des feuilles de match, la réception des résultats (via e mail uniquement de la part de visités et visiteurs), à l'exception des équipes dames qui doivent former le 0900 28 871 uniquement.

Monsieur Wallemme se chargera de faire les classements des équipes jeunes et les mettra en ligne au fur et à mesure.

5. Commission Provinciale des Arbitres

Le président de la Cpa en son nom et au nom de la CPA souhaite au nouveau président de la province ses bons vœux de succès dans sa nouvelle fonction.

L. MAYARD nous fait part des travaux de la CPA, du déroulement de l'AG des arbitres à Manage le 29/08 ; il profite également de son intervention pour remercier certains membres de l'exécutif et d'autres commissions pour leur présence lors de cette AG.

Il nous fait part également qu'une session de cours de débutants vient de se terminer avec 11 (futurs) nouveaux arbitres qui ont réussi la partie théorique de la formation.

6. FESM

Le premier FESM de la saison est sous presse ; il sera dans les boites aux lettres vers le 30/09. Comme prévu, le secrétaire a mis un encart concernant la possibilité aux clubs de fournir eux-mêmes les comptes rendus et photos de leurs matches avec une rétribution sur le compte de 10,00 € pour chaque article sélectionné.

A la demande du CL, le secrétaire a également mis un encart concernant le recrutement du délégué au terrain pour la sélection dames ligue.

Une réunion est prévue ce 24/09 avec A. Battard au sujet du FESM et de sa collaboration avec la province du Hainaut.

7. Site internet

Le site est encore en construction et en continuelle progression ; les membres demandent qu'il soit le plus vite possible complété des informations indispensables pour que les clubs puissent y puiser rapidement les éléments dont ils ont besoin.

C. WALLEMME a déjà bon nombre d'accès pour y travailler ; néanmoins son accès n'y est pas total. Il y sera remédié dès que la liste nous parviendra. Les autres membres auront accès dès que possible.

8. Trophée des communes sportives (13^{ème} édition)

Manifestation organisée par l'ADEPS et la Communauté française. Le secrétaire de la CPA a désigné 18 arbitres de la province pour la journée et 5 arbitres de la province de Liège assisteront également les hennuyers.

MM. JADIN et SPITAEELS, DEWULF et DESSIMEON sont en mission pour la journée du samedi 26 septembre 2009 au terrain du Tivoli à La Louvière.

9. Dérogation concernant des jeunes

Après consultation et avoir pris contact avec les jeunes concernés il est décidé d'accorder certaines dérogations (catégories d'âge) en se basant sur le document de la courbe de croissance de l'ULB.

10. Commission d'appel

Il y a lieu de noter la démission de M. DELAFONTAINE à cette commission (il est également démissionnaire de l'AG de la Ligue).

11. Réunion des commissions

Le mardi 29/09/2009 à 19h30 à Lobbes : la parole sera donnée aux membres concernant le fonctionnement de leur commission. Le président leur donnera les directives à respecter dans le respect des règlements.

12. Divers

J.P. THIBAUT nous fait un compte rendu de la Commission sportive nationale ; il nous fait également lecture d'un e mail du club de RC Pays noir concernant les listings ; le courrier est transmis au CL pour suite voulue car ce phénomène n'est pas du ressort de la province.

M. JADIN souhaiterait avoir la possibilité de pouvoir organiser une journée championnat espoir dans la Province ; le CEP donne son accord et lui demande de fournir au secrétariat le budget de cette organisation. Si la CSTL accepte la candidature du Hainaut, un encart sera diffusé dans le FESM avec un cahier des charges pour que les clubs posent leur candidature à cette organisation.

M. JADIN souhaite en collaboration avec M. SPITAEELS pouvoir créer (ou recréer) la super coupe (coupe qui réunirait les vainqueurs de coupe de chaque provinces) ; le CEP marque son accord pour la demande à la CSTL et soutient les deux initiateurs de l'idée.

Il est à noter que les réunions de l'exécutif provincial aura lieu tous les 4ème mardis du mois.

Prochaine réunion : le 28/10/2009

Pour le CEP,
Patrice DESSIMEON
Secrétaire provincial

